

## PV de la séance ordinaire de l'Assemblée générale du 04.04.2007

**Présidence : M. Georges CLAVEL**

13 membres présents.

Ouverture de la séance à 21 h 31 à la buvette du stand.

**Excusés :**

Messieurs : Claude Puidoux, Sylvain Constantin et Pierre-Alain Bigler.

**Ordre du jour :**

**Point 1 : Nouveaux membres**

**Point 2 : Nomination des scrutateurs**

**Point 3 : Approbation du dernier procès-verbal**

**Point 4 : Approbation des comptes**

**Point 5 : Rapport d'activités**

**Point 6 : Elections statutaires**

**Point 7 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service**

**Point 8 : Communications du comité**

**Point 9 : Propositions individuelles**

En tout premier lieu, notre président prie l'Assemblée générale de l'excuser pour l'heure tardive d'ouverture de la séance mais il a été retenu par le dépannage du véhicule d'un collègue et qu'à son retour la langue ne pouvait pas attendre !

**Point 1 : Nouveaux membres**

Cette année il n'y a pas de nouveaux membres.

**Point 2 : Nomination des scrutateurs**

Messieurs Jacques et Rénald Vulliamy fonctionneront comme scrutateurs si le bulletin secret est demandé.

Chef de bureau Monsieur Stéphane Binggeli vice-président.

**Point 3 : Approbation du dernier procès-verbal**

Il est donné lecture du PV de la séance ordinaire de l'Assemblée Générale du 12.04.2006. La parole n'est pas demandée, il est accepté tel que présenté avec remerciements à son auteur.

**Point 4 : Approbation des comptes**

Notre caissier, M. Pierre HIRSCHI, nous donne lecture des comptes de l'exercice 2006. Au 31.12.2006 la fortune de notre société s'élève à Frs : 9'167.45.

Monsieur Blaise Gonin nous donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes; il invite l'Assemblée Générale à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité.  
Il félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## **Point 5 : Rapport d'activités**

Le président nous fait remarquer que la baisse de participation au tir militaire que l'on croyait stabilisée ne l'est pas vraiment : en 2006 il y a eu 11 PO de moins qu'en 2005 et 3 TFC de plus.

Moyenne de la société au TFC 62.727.

Il nous fait savoir que la caisse présente un manque de 300 à 400 frs dû en grande partie aux repas offerts lors des tirs militaires ou des travaux effectués dans notre stand.

Pour pouvoir y remédier nous allons noter toutes boissons offertes lors de ces repas.

M. Stéphane Binggeli nous fait remarquer que suite à un accident dans le village de Bettens, ce qui avait engendré une coupure d'électricité d'un mois, des stocks se sont détériorés dans les congélateurs ; ils devraient en principe nous être remboursés par l'assurance Winterthur pour un montant de 500 frs.

### **Point 5.2 : Séance de comité**

Votre comité s'est réuni une seule fois chez le président afin de planifier la saison de tir 2007 et faire le point sur l'état de la société. Du côté de la SVC quelques changements avec un nouveau président et une nouvelle secrétaire.

Au niveau fédéral, M. Falcy, officier fédéral de tir étant décédé, c'est M. Chardonnens qui a été nommé pour le remplacer et M. Olivier Volery remplace ce dernier à la tête de la commission de tir 6.

Dans cette même commission, notre président après 17 années comme officier de tir a donné sa démission.

La séance de la commission de tir 6 du major Volery au stand d'Echallens le 28 mars 07 a été suivie par notre directeur des tirs Eric Roulin et le soussigné.

**Point 6 : Elections statutaires**

Votre comité et la commission de gestion sont tous deux soumis à réélection cette année.

Pas de démission, votre comité est réélu in corpore.  
Le président annonce que ce mandat est cette fois vraiment le dernier.

M. Baise Gonin, arrivé au terme de son mandat, quitte ; il est chaudement remercié par le président pour son activité.

1<sup>er</sup> vérificateur : Monsieur Sylvain Constantin

2<sup>ème</sup> Monsieur Sylvain Bigler.

Suppléant : Monsieur Patrick Hésé.

Ils sont acclamés par l'assistance.

**Point 7 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service**

Pas de changements dans les prescriptions de tir.

Georges Clavel nous spécifie les mises à jour annuelles pour 2007 :  
Jeunes tireurs de 1987 - 1990, vétérans de 1938 - 1947, seniors vétérans de 1937 et antérieures.

Sont astreints les militaires nés entre 1973 et 1986 à l'exception des militaires licenciés en 2007.

Le président attire l'attention de l'Assemblée générale concernant la remise du fass. 90 à la fin des obligations de servir. Dès 2010, le militaire devra avoir effectué 2 programmes obligatoires + 2 tirs fédéraux en campagne dans les trois dernières années pour pouvoir bénéficier de son droit de garder son arme personnelle.

## **Point 8 : Communications du comité**

Modernisation de l'installation de marquage.

Le montant obtenu par notre président pour le renouvellement des quatre cibles par la maison Sius est très favorable pour notre société.

La rapidité de l'intervention a été possible grâce aux conditions de paiements que Sius a également bien voulu nous accorder.

L'officier fédéral de tir, le Capitaine Brasey, nous a rendu un grand service sans le savoir lors de l'homologation des cibles ; il a en effet envoyé une lettre de félicitations à la commune pour cette modernisation de l'installation et nous en avons donc profité pour demander une participation à notre commune.

Georges Clavel n'oublie pas de remercier les membres qui ont donné de leur temps et de leur compétence lors de cette réalisation.

Il n'oublie pas de conter une anecdote concernant votre secrétaire qui, croyant gagner du temps, avait coupé l'extrémité d'un câble tout neuf.

Tirs externes.

Le chef des tirs nous propose 3 tirs sans licence. Le premier à exécuter dans nos locaux, le tir Feldschlössen en parallèle au TFC.

Un autre à Préverenges le 23 juin, tir des agriculteurs bicentenaire.

Le troisième étant le tir des jeunesses campagnarde les 25-26 août et 1<sup>er</sup> 2 septembre à Bière.

Eric propose également le tir cantonal Zurichois, avec licence, le 25 août.

Le président remercie Eric pour sa présentation.

**Point 9 : Propositions individuelles**

Aucune proposition n'est parvenue au comité dans les délais statutaires.

M. Michel Mermoud demande si le comité pourrait faire une lettre à la commune pour demander la remise en état du chemin d'accès à la ciblerie.

Il demande aussi si les moniteurs de tir pourraient être plus présents derrière les tireurs durant les entraînements.

Le président le remercie et demande instamment aux moniteurs présents d'être plus actifs lors des tirs.

Tir d'ouverture, félicitation à M. Michel Mermoud qui, avec un total de 448 pts obtient la garde du mousqueton de la société. 2<sup>ème</sup> M. Pierre-Alain Bigler 441.

Le président remercie les participants et demande à l'Assemblée d'acclamer notre cuisinier du jour M. Rénald Vulliamy.

Le Président :

Le Secrétaire :

Georges CLAVEL

Pierre GIROD